

Conditions générales de fonctionnement de « La Clinique Vétérinaire des Rochettes » du Dr Durand Vinciane, 104 rue Paul Henri Goulet 85600 MONTAIGU

Les présentes CGF sont en consultation libre à l'accueil chat et chien de la Clinique Vétérinaire des ROCHETTES ainsi que sur son site WEB : www.veterinairedesrochettes.fr

Tout acte effectué sur un animal dans notre établissement de soins vétérinaire est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement

Mentions obligatoires

I. APPELLATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS

Notre établissement de soins, conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatif aux établissements de soins, est classé « clinique vétérinaire pour animaux de compagnie » et ce conformément au cahier des charges publié sur le site internet de l'Ordre des Vétérinaires .

Il est situé 104 rue Paul Henri Goulet 85600 MONTAIGU VENDEE

téléphone : 02 51 40 15 64

mail : macliniqueveterinaire@orange.fr

Sociétés d'exercice et réseaux professionnels

La clinique vétérinaire des Rochettes est une SELARL appartenant au Dr Durand Vinciane.
La SELARL est locataire de la SCI VALAÏG.

Horaires d'ouverture habituels et conditions d'accueil du public

La clinique est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.

Les consultations ont lieu sur Rendez-vous aux horaires d'ouverture de la clinique.

Les consultations sans rendez-vous ou d'animaux déposés entraînent une tarification adéquate (« examen clinique sans rdv », « examen clinique sans rdv non prévu », « consultation sanitaire urgente » et consultation d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la clinique)

La clinique ferme à 14h00 les 24 et 31 décembre.

En cas de fermeture exceptionnelle, un affichage et une communication adéquats seront mis en place rapidement.

En dehors des heures d'ouverture, les urgences sont assurées par le Centre Hospitalier Vétérinaire Atlantia situé 22 rue René Viviani 44200 Nantes (tel 02 40 47 40 09)

Les animaux examinés à la clinique vétérinaire des Rochettes et toujours en hospitalisation les jours fériés sont pris en charge par les membres de la clinique vétérinaire des Rochettes directement, et ce à tour de rôle : 2 visites par jour férié. Un supplément « hospitalisation jour férié » est alors facturé.

Personnel affecté aux soins des animaux

Personnel vétérinaire :

Dr Vinciane Durand, Dr vétérinaire associée, diplômée de l'École vétérinaire de Nantes
Dr Marion Binois-Dresco, Dr vétérinaire salariée, diplômée de l'École vétérinaire de Maisons Alfort
DR Juliette Magrans, Dr vétérinaire salariée, diplômée de l'École vétérinaire de Nantes
Dr Julie Caillon, Dr vétérinaire salariée, diplômée de l'École vétérinaire de Nantes
DR Alexandra Fouquerel, Dr vétérinaire salariée, diplômée de l'École vétérinaire de Liège
DR Jeanne Blagny, Dr Vétérinaire salariée, diplômée de l'École Vétérinaire de Valence.
Dr Marie Mindeguia, Dr Vétérinaire salariée, diplômée de l'École vétérinaire de Toulouse

Personnel non vétérinaire :

Ouvrard Alice, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, niveau 5
Maino Giovanna, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, niveau 5
Pery Anastasia, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, niveau 4
Mouillé Lise, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, niveau 5
Raveleau Cloé, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, niveau 4
Guilbaud Emmanuelle, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, niveau 5
Coutant Mallaury, apprentie en 2ème année de formation d'Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, niveau 5 au GIPSA.

Prestations effectuées au sein de l'ETABLISSEMENT DE SOINS

Consultations en médecine générales et en médecine interne.

Chirurgie de convenance

chirurgie gynécologique

chirurgie des tissus mous

chirurgie orthopédique simple

consultation de comportement

consultation chiens mordeurs

limage de dents (chinchilla, lapins)

évaluations chiens de catégorie

analyses sanguines : >effectuées par nos soins avec le matériel suivant : catalyst IDEXX, Lasercyte IDEXX, Vetscan HM5c ZOETIS , Vetscan Vs2 ZOETIS, temps de coagulation KITVIA ou Zoetis, alfatraK ZOETIS lecteur de glycémie

>effectuées le cas échéant par un laboratoire extérieur avec accord du client

anesthésie générale avec prémédication et maintien sous isoflurane (anesthésie gazeuse)
surveillance de l'anesthésie par oxymétrie-capnographie + température : appareil vétérinaire éventuelle

imagerie médicale

- > échographie Myl lab X, 4 sondes
- > radio capteur plan FAS
- > images radiographiques et échographiques disponibles par mail sur

demande

délivrance de médicaments : conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur

vente de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques (vente en ligne via
vetoavenue)

Surveillance des animaux hospitalisés

Les animaux hospitalisés sont répartis en trois zones séparées : chatterie, chenil chien ou chenil contagieux. Ils sont surveillés par les auxiliaires et vétérinaires travaillant sur le site les jours d'hospitalisation.

Il n'y a pas de surveillance en dehors des horaires d'ouverture de la clinique (la nuit notamment).

Les animaux examinés à la clinique vétérinaire des Rochettes et toujours en hospitalisation les jours fériés sont pris en charge par les membres de la clinique vétérinaire des Rochettes directement, et ce à tour de rôle : 2 visites par jour férié.

Permanence et continuité des soins

En dehors des heures d'ouverture, les urgences sont assurées par le Centre Hospitalier Vétérinaire Atlantia situé 22 rue René Viviani 44200 Nantes (tel 02 40 47 40 09)

Les animaux examinés à la clinique vétérinaire des Rochettes et toujours en hospitalisation les jours fériés sont pris en charge par les membres de la clinique vétérinaire des Rochettes directement, et ce à tour de rôle : 2 visites par jour férié. Un supplément « hospitalisation jour férié » est alors facturé.

En cas d'annulation le jour même ou de non-présentation de l'animal et ce, par deux fois, un nouveau rendez-vous ne sera proposé qu'après paiement d'une consultation. Celle-ci sera déduite du rendez-vous si la personne se présente avec son animal. Cette somme sera encaissée en cas de troisième rendez-vous non honoré.

Espèces traitées

Les espèces habituellement traitées dans notre établissement sont les suivantes : chiens, chats, furets, rongeurs, lagomorphe, oiseaux, tortues.

Nous ne disposons pas du matériel et des compétences nécessaires pour assurer les soins aux espèces non citées ci dessus notamment les équidés et les animaux de rente. En cas d urgence concernant ces espèces, vous pouvez vous adresser à :

Clinique vétérinaire Logne et Boulogne, 69 rue Marechal Delattre de tassigny 85260
L Herbergement

Clinique vétérinaire DIGAVET , rue Alexandre Auvinet, 85600 MONTAIGU

etc

Risque thérapeutique, risque anesthésique, risque lié à la contention, consentement éclairé du Client

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte chirurgical comporte un risque thérapeutique potentiel dont notre équipe informera le client. Cette information se fera verbalement dans le cadre de la pratique courante ou, dans le cas d actes mettant en jeu le pronostic vital de l animal, par écrit sous la forme d un contrat de soins.

Le comportement agressif d un animal nécessite parfois l utilisation de moyens de contention (muselière, lien autour du museau, tranquillisation...). Notre équipe informera dans ce cas le client de la nécessité d utiliser une contention particulière pour des raisons de sécurité.

L examen de l animal ne sera effectué qu en cas d acceptation de la contention par le client.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d examen sous contention énoncées ci dessus.

Contrat de soins.

Toute intervention médicale ou chirurgicale qui fera l objet de conditions particulières non précisées ou non mentionnées sur le présent document donnera lieu à la mise n place d un contrat de soin . Ce dernier apportera au client les informations nécessaires à l obtention de son consentement éclairé.

Décès de l animal

En cas de décès de l animal, nous pouvons, si la législation le permet et si le client le souhaite, restituer le corps à des fins d inhumation. Nous pouvons dans les autres cas assurer par l intermédiaire de la société ESTHIMA, ZA les Trussots 85270 l Hermenault.

Toute demande d incinération devra être signée par le client.

Les frais d incinération sont à la charge du client.

Admission des animaux visés par la Législation sur les Chiens Mordeurs

Les chiens de première et de deuxième catégorie sont acceptés dans notre établissement à condition qu ils soient muselés et présentés par une personne majeure

Conditions tarifaires et modalités de règlement

Les principaux tarifs sont disponibles en salle d'attente et sur simple demande à l'accueil.

Les honoraires sont payables comptants en fin de consultation ou lorsque l'animal est rendu au client.

De manière exceptionnelle un paiement différé peut être accepté selon les modalités convenues entre le vétérinaire et le client.

Un paiement en trois ou quatre fois est possible via COFIDIS.

Un acompte pourra être demandé notamment lors d'hospitalisation de l'animal ou de soins de longue durée.

Les médicaments non entamés ne peuvent être repris

Lors de paiements différés, des pénalités de retard seront appliquées.

Le vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non paiement : HUISSIER
CELINE Voleau, résidence d'Elbé, Cr Michel Ragon 85600 MONTAIGU

Litiges

Conseil régional de l'Ordre des pays de la Loire : 20 rue de la Rainière 44329 Nantes

RCP

AXA, rue Paul Henri Goulet 85600 MONTAIGU

Loi « Informatique et libertés », secret professionnel

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès du Dr Durand Vinciane.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

